

DEPARTEMENT DE LA  
GIRONDE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRONDISSEMENT  
DE BORDEAUX

CANTON DE CENON

COMMUNE  
DE FLOIRAC

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA  
COMMUNE DE FLOIRAC

**Séance du 4 novembre 2019**

**Objet**

**PLIE des HAUTS  
DE GARONNE –  
demande de  
subvention FSE  
2018/2019**

Le Conseil Municipal dûment convoqué le 29 octobre 2019 s'est réuni à 18 Heures 30 sous la présidence de M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Maire de Floirac.

**Etaient présents :**

**Nathalie LACUEY, Cédric NAFFRICHOUX, Marcelle GRANJEON, Pascal CAVALIERE, Conchita LACUEY, Josette DURLIN, Jean-claude GALAN, Andrée COLLIN, Encarnacion MILLORIT, Nicole BONNAL, Valentine LOUKOMBO SENG, Jean- Michel MEYRE, Patrick DANDY, Ali RAIMI, Christophe BAGILET, Alexandre BOURIGAULT, Hervé DROILLARD, Régine HERMENT, Philippe VERBOIS, Patrick ROBERT, Marie-Laurence FEURTET, Nicolas CALT, Serge HADON, Jean-Hervé LEBARS**

*LE NOMBRE DE  
CONSEILLERS  
MUNICIPAUX EN  
EXERCICE EST DE :*

33

**Absents excusés ayant donné pouvoir :**

**M. IGLESIAS à M. GALAN  
Mme CHEVAUCHERIE à M. MEYRE  
Mme REMAUT à Mme GRANJEON  
Mme LAQUIEZE à Mme DURLIN  
M. LERAUT à M. NAFFRICHOUX  
M. BUTEL à M. HADON**

**Absent excusé :**

**M. François LEY**

**M. NAFFRICHOUX a été nommé secrétaire de séance**

Monsieur le Maire rappelle que le Conseil Municipal dans sa séance en date du 22 décembre 2014 a approuvé le protocole d'accord du PLIE des Hauts de Garonne et validé le principe de cette convention de mandat entre la ville de Floirac et l'association support du PLIE pour la période de 2015 à 2019, et ceci dans le respect de l'annualité budgétaire.

Il rappelle que cette convention fixe le cadre de la participation de la Commune ainsi que les aides financières apportées par le Fonds Social Européen (FSE).

La Ville dépose son dossier de demande de subvention biannuelle auprès du FSE pour les années 2018 et 2019.

Il porte sur une opération intitulée « Référentes PLIE ». La Ville sollicite une subvention de 91 400 euros pour un coût total de 116 400 euros pour l'année 2018. Cette demande de subvention est identique pour l'année 2019.

En cas de modification du périmètre de l'opération et donc de son montant pour 2018 et 2019, un avenant pourra intervenir.

La demande totale de subvention auprès du FSE s'élève à 182 800 euros sur un total de 232 800 euros de dépenses pour les deux années précitées.

L'objectif de cette action est d'offrir un accompagnement renforcé vers l'Emploi des publics les plus en difficulté de la commune de Floirac, soit cent quarante personnes en suivi sur l'année avec un objectif de sorties positives de 42 % en emploi durable de plus de six mois, et 8 % en formation qualifiante.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les [articles L.2331-4](#) et [L. 2331-6](#) ;  
Vu l'avis de la Commission Sports Jeunesse Citoyenneté, Politique de la ville et Démocratie Participative, réunie en date du 24 Octobre 2019 ;

Le Conseil Municipal, après délibéré,

**APPROUVE** la demande de subvention FSE auprès de l'organisme intermédiaire AG3PLIE guichet PLIE des Hauts de Garonne pour les années 2018 et 2019.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches utiles à cette instruction.

Madame **LACUEY Conchita**, Présidente du PLIE, ne participe pas au vote

*Ainsi délibéré, les jour, mois et an que dessus  
Et ont signé au registre les membres présents*

**POUR EXTRAIT CONFORME :**  
**A la Mairie de FLOIRAC, le 5 Novembre 2019**

*Le Maire,*



Jean- Jacques PUYOUBRAU

Nombre de votants :	30
Suffrages exprimés :	<b>30</b>
Pour :	<b>30</b>
Contre :	
Abstention :	